



DE FENOYL/MAKPPP

se venter à Bioncourt (57), Vent de folie à Montigné (79)...

«A priori, 90 % des Français sont favorables à l'énergie éolienne. Mais ils ne mesurent pas le gigantisme des machines : le jour où une rangée de mâts vient surplomber leur jardin, ils déchantent», clame Jean-Louis Butré, président de l'association Vent du bocage, installée dans le département de la Vienne, où 48 projets «sérieux» sont en gestation. Battant sans trêve ni repos la campagne française pour combattre l'armée de moulins à vent, cet ancien de Rhône-Poulenc poursuit : «Ces tubes de 110 mètres, avec trois pales qui tournent sur 120 mètres de diamètre, c'est la taille de trois églises superposées...» La dernière bataille de ce Don Quichotte l'a mené au château de Touffou, propriété de Mme Ogilvy, héritière de l'empire américain de la publicité du même nom. L'édifice des XII^e-XVI^e siècles, restauré avec amour, est sous la menace d'une quarantaine d'éoliennes. Mi-juin, Jean-Louis Butré organisait une

réunion publique dans la salle des fêtes de Bonneuil-Matours pour présenter à une centaine d'habitants médusés un photomontage représentant le château dominé par les machines. «Monsieur le maire ne nous avait pas dit», constatèrent les villageois, pourtant peu enclins à défier leur élu. Comme tant d'autres, ils découvrent le pot aux roses au dernier moment. Agir dans l'ombre est l'une des caractéristiques des promoteurs, sachant combien leurs machines sont mal accueillies. Vive la démocratie...

Le crime esthétique n'est pas le seul évoqué par les opposants, qui dénoncent également le sifflement des pales, l'émission d'infrasons, les oiseaux déchiquetés par les hachoirs tournoyants, les appareils électroménagers qui exploseraient dans les habitations du voisinage (?), et surtout l'absence d'un cadre réglementaire. Dans le nord de la Charente-Maritime, le préfet Bernard Tomasini est débordé. Les plaintes pleuvent contre la cinquantaine de projets à l'étude. «A Saint-Crépin, où sont installées des éoliennes depuis octobre, 58 % des villageois se plaignent du bruit dans la journée, et 27 % du bruit la nuit», ra-

conte Michel Broncard, responsable de Vent de colère en pays d'Aunis et de Saintonge. Un cabinet d'acoustique a été envoyé pour procéder à des mesures. Les résultats n'ont pas été clairs, mais le préfet Tomasini devrait réclamer l'arrêt des machines la nuit. Un coup dur, quand on sait qu'elles ne fonctionnent déjà qu'à 25 % de leur capacité, faute de pouvoir tourner par grand vent ou lorsqu'il soufflote. Sous la pression des associations, le préfet vient aussi de prendre un arrêté imposant aux nouvelles éoliennes d'être implantées à plus de 900 mètres de toute habitation. Pas facile dans les zones côtières où la densité de population augmente...

Dans le Finistère, la guerre contre les moulins à vent est presque devenue la routine. A Plouguin, deux parcs d'éoliennes empoisonnent déjà la vie des riverains, alors pas question d'en laisser d'autres s'installer. La résistance s'organise. Maçon au village, Jean-Jacques Le Lann a convaincu une centaine d'habitants d'adhérer à son association Bien vivre à Plouguin. Il connaît tous les emplacements par cœur : «Là-bas, on a trouvé un menhir. Ils ne pourront pas construire. Ici, les voisins se plaignent du bruit. On va lancer une procédure pour que les machines soient arrêtées la nuit.» Autant dire que le maire ne porte pas ce gêneur dans son cœur.

Pas très loin, à Ploudalmezeau, une entreprise de construction travaille en catimini aux fondations de 7 éoliennes de 1,3 mégawatt. Une première fois, l'Association pour la protection des sites des Abers avait fait annuler le permis de construire pour non-information des citoyens. L'entreprise se dépêche donc de finir le chantier avant une nouvelle attaque des opposants.

A Ploumoguier, le village voisin, l'affaire des éoliennes tourne à l'aérophobie. Les habitants accumulent les preuves pour en finir avec les 4 machines qui hantent leurs nuits. Roland Toquet recueille religieusement dans une boîte en plastique les morceaux de résine tombés des pales. «Cela faisait un bruit infernal, ding ding ding toute la nuit. Et les pales, quand il y a du vent, wouf wouf

Les départements dans le vent

(nombre d'éoliennes)

Aude	106
Marne	48
Finistère	45
Pas-de-Calais	38
Haute-Corse	30
Drôme	23
Hérault	15
Pyrénées-Orientales	14
Nord	13
Côtes-d'Armor	13
Bouches-du-Rhône	13

de construire, sont ensevelis sous les projets. Des milliers de projets. Rien qu'en Picardie, par exemple, 220 machines sont en attente d'un feu vert. Des centaines le sont dans le nord du pays, des milliers en Bretagne, et autant en Languedoc-Roussillon. Un tsunami aérien. Néanmoins, les permis de construire ne suivent pas la même cadence. Car ce que n'avaient prévu ni les écolos, ni les industriels et encore moins les pouvoirs publics, c'est la levée de boucliers des riverains de ces futures centrales éoliennes.

Pas un permis de construire n'est déposé sans qu'aussitôt une association locale se crée pour organiser la résistance. Depuis trois-quatre ans, une véritable jacquerie soulève les campagnes françaises sous le panache de deux cent trente associations affiliées à la fédération Vent de colère. C'est Le prix du vent à Frénoville (14), Avis de tempête à Venon (27), Paysage d'orgueil à Plozévet (29), Vent contraire à Lizeray (36), Vent mauvais à Kergrist (56), Pas de quoi